BULLETIN TECHNIQUE

Installation du Revêtement d'ingénierie Maibec CanExel[™] sur isolant rigide et supports non clouables

Ced'R-Vue / Ridgewood D-5 / VStyle / Planche et couvre-joint

ADDENDUM AUX INSTRUCTIONS D'INSTALLATION REVÊTEMENT D'INGÉNIERIE MAIBEC CANEXEL™C CED'R-VUE / RIDGEWOOD D-5 / VSTYLE / PLANCHE ET COUVRE-JOINT.

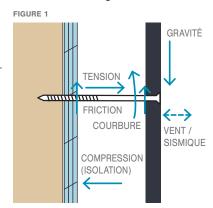
LES MODIFICATIONS INDIQUÉES DANS CETTE NOTE SONT LES SEULS CHANGEMENTS APPORTÉS AUX INSTRUCTIONS D'INSTALLATION. TOUTES LES AUTRES INSTRUCTIONS RESTENT EN VIGUEUR, SANS MODIFICATIONS. SE REPORTER AUX INSTRUCTIONS D'INSTALLATION POUR TOUS LES AUTRES ASPECTS DE L'INSTALLATION DU PRODUIT.

INSTALLATION

- Le revêtement doit être installé de manière à supporter en toute sécurité toutes les charges, y compris les charges de vent, prévues par les codes de construction adoptés localement.
- L'installation du revêtement doit aboutir à un système qui fournit un transfert de charge conforme aux exigences de transfert des charges depuis leur point d'origine jusqu'à la structure, en passant par les éléments de résistance à la charge.
- La connexion mécanique des fourrures à la structure relève de la responsabilité d'un professionnel de la conception.
- Maibec n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou dommages causés par la nature de la connexion mécanique des fourrures à la structure. L'acheteur ou le propriétaire dégage expressément Maibec de toute perte ou responsabilité à cet égard.

Poids revêtement Maibec CanExel ^{MC}		
Produit	Épaisseur	LB/PI ² (PSF)
Ced'R-Vue 9"	3/8"	2,2
VStyle	3/8"	1,9
Ridgewood D-5	3/8"	1,8
Planche et couvre-ioint	3/8"	2.3

Poids par pi² couvrant



ISOLANTS RIGIDES OU PANNEAUX DE FIBRE DE BOIS

Les revêtements Maibec CanExel^{MC} peuvent être installés sur des isolants en mousse ou en laine minérale rigide, ou encore des panneaux de fibre de bois, qui respectent les densités ci-dessous.

Isolant rigide - Densité requise

Résistance minimale à la compression 1440 psf - 10 psi - 69kPa @10% de compression, méthode de test ASTM C165

IL FAUT PRENDRE LES PRÉCAUTIONS SUIVANTES :

ISOLANT RIGIDE ET SUPPORTS NON CLOUABLES INFÉRIEURS À 1"

 a) Un entretoisement adéquat du mur en conformité avec le Code national du bâtiment ou la réglementation locale applicable est obligatoire.

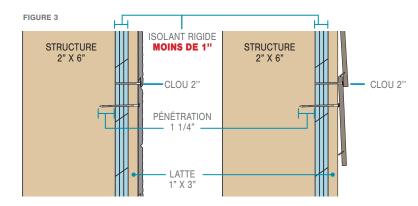
b) Le revêtement peut être cloué directement sur l'isolant rigide si celui-ci est de moins de 25 mm (1"), sauf si la réglementation locale exige une cavité de drainage. Les clous doivent être plus longs afin d'assurer une pénétration minimale de 32 mm (1 1/4") dans la structure. [FIGURE 2]

STRUCTURE 2" X 6" ISOLANT RIGIDE MOINS DE 1" PÉNÉTRATION 1 1/4" STRUCTURE 2" X 6"

1

ISOLANT RIGIDE ET SUPPORTS NON CLOUABLES INFÉRIEURS À 1" (SUITE)

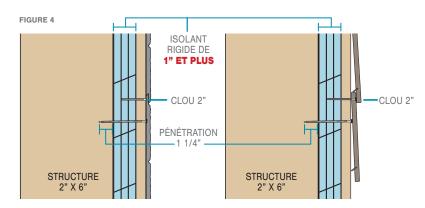
Si la règlementation exige une cavité de drainage, des fourrures de 1" x 3" sèches doivent être solidement fixées à la structure, avec un espacement maximal de 406 mm (16") centre à centre, une pénétration des clous minimale de 32 mm (1 1/4") et un espacement maximal des clous qui ne dépasse pas la largeur du revêtement. [FIGURE 3]



ISOLANT RIGIDE ET SUPPORTS NON CLOUABLES DE 1" ET PLUS

a) L'isolant en mousse rigide de 25 mm (1") ou plus d'épaisseur, ainsi que les isolants de fibre de verre ou laine de roche exigent l'installation par-dessus de lattes de 3" de large afin d'offrir une base de clouage solide et plane pour le revêtement.

b) Les lattes doivent être solidement fixées à la structure, avec un espacement maximal de 406 mm (16") centre à centre, une pénétration des encrages minimale de 32 mm (1 1/4") et un espacement maximal des ancrages qui ne dépasse pas la largeur du revêtement. [FIGURE 4]



FIXATION

SPÉCIFICATION DES CLOUS

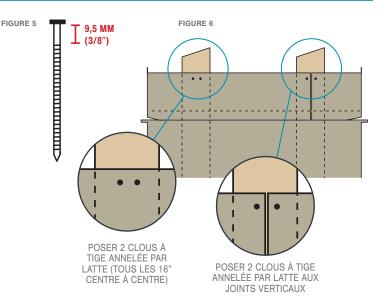
Clous annelés en acier galvanisé à chaud 8d :

- Tige de 2,5 mm (0,099") minimum
- Tête de diamètre de 6 mm (0,24") minimum
- Un annelage qui commence à 9,5 mm (3/8") de la tête [FIGURE 5]

NOMBRE ET EMPLACEMENT DES CLOUS SUR LE REVÊTEMENT

Fixer les planches le long de la ligne de clouage en posant **DEUX CLOUS** par latte à tous les 406 mm (16") centre à centre au maximum et à chaque extrémité de planche. [FIGURE 6]

<u>NOTE</u>: Maibec CanExel^{MC} n'assume aucune responsabilité quant à tout dommage ou préjudice causé par l'utilisation de panneaux d'isolant rigide.



Pour plus de renseignements sur les produits, veuillez communiquer avec le service du soutien à la clientèle au 1 800 363-1930, ou écrire à : Maibec CanExel^{MC}, 202 - 1984, 5° Rue, Lévis, Québec G6W 5M6, Canada.

1 800 363-1930 maibec.com